

Lycée : de la massification à la démocratisation

Mandat historique de l'École Émancipée, le lycée unique polytechnique est pourtant d'actualité, au vu des récents rapports sur le système éducatif et alors qu'il est question de réformer le lycée dans la continuité du collège.

De quel lycée unique polyvalent parle-t-on ?

Depuis les années 1990, 80 % des jeunes sont toujours scolarisé-es à 18 ans. Dès lors, la prolongation de la scolarité obligatoire est réaliste. Mais cette proposition ne s'accompagne généralement d'aucune volonté de refonte des trois voies générale, technologique et professionnelle. Par exemple, le Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESco) préconise de développer des lycées « polyvalents », « afin de rassembler des élèves issus des voies professionnelle, technologique et générale lors de certains modules d'enseignement (EPS, Langues...) ou pour des projets communs »¹. Pourtant, les trois voies commandent, par l'aval, l'orientation des élèves en fonction de leur origine sociale et de leur genre. Au lieu de les remettre en cause, et en guise de prise en compte des difficultés scolaires, les propositions visent à développer l'individualisation, l'apprentissage et les compétences contre les savoirs. Ainsi, la FCPE, dans un communiqué de soutien à la lutte pour le maintien des lycées en éducation prioritaire, revendique « pédagogies différenciées, renforcement de l'accompagnement personnalisé, tutorat, éducation à l'orientation », ou encore « développement de l'interdisciplinarité et de l'approche par compétence, construction du bac-3, bac +3... ». C'est que réclamer la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans sans la remanier dans son ensemble et sans réfléchir à la façon dont on éradique les difficultés scolaires est illusoire.

Les propositions de l'ÉE sont aux antipodes de celles du camp « réformateur », qui en reprend pourtant la lettre. Lycée « polyvalent », tronc « commun »... Tous ces termes, utilisés y compris par la droite dans la réforme Chatel des lycées, sont le cache-sexe d'un lycée qui sépare, met en concurrence et sélectionne grâce à des outils d'évaluation par compétences (pour les individus) et par objectifs (pour les établissements), qui fabriquent les destins scolaires des élèves et les palmarès des lycées.

Revenons sur les termes. « Unique » car il unifierait les trois voies actuelles. « Polytechnique » car, reposant sur un tronc commun ambitieux, il fournirait à toutes et tous les élèves des enseignements généraux, technologiques et professionnels. C'est différent d'un établissement « polyvalent » avec des filières séparées, ou d'un lycée sans formations professionnelles, le LP étant grignoté par la formation patronale, avec la complicité des régions.

La perspective la plus susceptible de transformer l'École et la société

Notre proposition repose sur deux postulats : l'École est inégale et il existe une grande misère des savoirs. En effet, la sélection passe par l'École : à tel-le élève « pas motivé-é » ou « en grandes difficultés », l'institution propose une orientation plus ou moins précoce. Elle renonce donc à les faire réussir toutes et tous en feignant de leur offrir des perspectives. Les perdant-es de cette compétition scolaire se trouvent relégué-es, voire rejeté-es sans aucune qualification, les conduisant à la précarité.

La hiérarchie entre les trois voies est incontestable, et revendiquer une égale dignité entre elles n'y change rien. Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'une majorité de familles, y compris populaires, souhaite pour ses enfants une poursuite d'étude (les diplômés sont protecteurs sur le « marché » du travail² et le niveau de qualifications attendu est élevé dans de nombreux secteurs).

Le débat n'est donc pas seulement pédagogique, il est aussi politique : il s'agit de construire l'avenir de chacune et d'élever la jeunesse qui construira la société de demain. Les mobilisations, comme celle contre la loi Travail, rappellent l'absolue nécessité de former des citoyen-nes éclairé-es et émancipé-es. Comme certain-es chercheur-es ou organisations³, l'ÉE revendique un tronc commun de 3 à 18 ans, pour une transformation du système éducatif et de la société, partant de l'éducabilité de tous-tes. Cela fait écho aux travaux et propositions du Groupe de Recherches sur la Démocratisation Scolaire, qui défend l'idée d'un lycée unique, dans le cadre d'une « école commune » caractérisée notamment par un tronc commun de 3 à 18 ans. Ni l'argument du don ni

1 Rapport « Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel » (mai 2016).

2 Dans *Le Diplôme, arme des faibles* (La Dispute, avril 2010), Tristan Poullaouec retrace l'histoire de la conversion des familles ouvrières aux études longues, des années 1960 à aujourd'hui, étudie les parcours de leurs enfants et l'impact professionnel de leurs diplômes, pour tordre le cou aux théories de l'inflation scolaire. La très institutionnelle DEPP conclut elle aussi que le niveau de diplôme est déterminant dans l'insertion des lycéens professionnels et des apprentis.

3 Le GRDS est constitué de chercheurs professionnels et non professionnels issus du mouvement syndical et politique. Leurs propositions sont présentées dans l'ouvrage collectif *L'école commune. Propositions pour une refondation du système éducatif* (La Dispute, 2012).

celui du handicap socioculturel ne tiennent pour refuser à certain-es la même réussite qu'aux autres. L'argument selon lequel tout le monde ne souhaite pas faire d'études est facilement réfutable : qui ne voudrait pas que son enfant en fasse s'il parvient à entrer dans les apprentissages et à intégrer les savoirs savants, notamment la culture écrite ? Il faut donc réduire massivement les inégalités d'apprentissage, qui « se fabriquent donc tout au long de la scolarité, par strates successives »⁴, voire avant le collège⁵, car cela seulement rend crédible l'idée d'un lycée unique.

Et concrètement ?

Reste à déterminer quels contenus travailler avec les élèves et quand doit commencer la spécialisation, si celle-ci doit survenir : entre l'idéal d'une éducation polytechnique, permettant à toutes et tous d'explorer les savoirs généraux, technologiques et professionnels dans leurs dimensions théorique et pratique, notamment par la réalisation de tâches productives, hors de toute mainmise du patronat, et un baccalauréat de culture générale et technologique sans filières et de haut niveau pour toutes et tous, préalable commun à toute orientation professionnelle future, des débats sont encore de mise, mais tout le monde s'accorde pour doter la jeunesse de capacités de réflexion de haut niveau, permettant à tous-tes la connaissance et la compréhension des grandes œuvres de l'humanité.

Pour une École radicalement plus efficace dans la transmission des savoirs, les enseignant-es devront réexaminer les procédures d'apprentissage. Cela passe par une formation initiale entièrement repensée, fondée sur l'expertise de leur discipline (histoire, épistémologie, transmission), et le traitement de l'erreur et de la gestion de classe⁶.

Réinterroger les pratiques pédagogiques supposera également de réfléchir à comment expliciter l'enseignement ; chose plus compliquée qu'il n'y paraît. Pour Patrick Rayou, cette explicitation doit porter sur les savoirs, les arrières-plans et les finalités⁷. En effet, dans un article⁸, Bautier et Rochex, expliquent que « à mobilisation initiale équivalente, les malentendus portant sur les postures et activités intellectuelles requises par l'appropriation des savoirs et de la culture peuvent, lorsque le fonctionnement de l'institution scolaire et les pratiques de ses professionnels ne permettent pas de les lever [...], leurrer durablement certains élèves quant à la nature du travail intellectuel et des activités pertinentes pour apprendre et, par là, [...] aboutir, par effet de cumul, à des situations, des parcours et des acquisitions scolaires très contrastés ». Ces questions doivent donc être prises à bras-le-corps si on veut réduire l'écart entre les élèves.

Il s'agira aussi de repenser l'évaluation : plus formative, son rôle sera clarifié, tout comme les outils de remédiation, à l'opposé de certains dispositifs actuels de basse intensité intellectuelle réservés à certain-es élèves (groupes de compétences, pédagogie différenciée...) ou qui renvoient le traitement de la difficulté en dehors du cours (AP, soutiens, PPRE...).

Évidemment, la question des moyens est centrale : les enseignant-es doivent pouvoir accueillir les élèves dans des classes à effectifs réduits, avoir du temps pour travailler ensemble et suivre le travail personnel des élèves. Cela passera par la prise en compte de ces tâches dans les services, et une baisse du temps de travail.

Enfin, il ne pourra pas y avoir d'école commune tant qu'existeront des inégalités de territoire non compensées, et des établissements privés. Mixité de territoire, carte scolaire non contournable, offre de formation complète partout... tout cela doit s'accompagner de la suppression de tout palmarès des lycées.

Tout est à penser et à repenser, du primaire à l'université, mais soyons ambitieux-ses pour l'École : l'idéal démocratique que représente l'horizon d'un lycée commun est un puissant levier de transformation scolaire et sociale. C'est le pari pédagogique et politique que soutient l'EE.

Marie Haye & Marc Rollin,
Pour l'équipe nationale de l'EE-SNES.

4 Dossier de synthèse du CNESCO de 2016 : *Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités scolaires et migratoires ?*, p. 7.

5 C'est l'une des conclusions auxquelles arrive Tristan Poullaouec dans son ouvrage *Le Diplôme, arme des faibles*.

6 On pourra par exemple lire à ce sujet les travaux de Stéphane Bonnéry.

7 Voir *L'enseignement explicite, fin des malentendus ou interdit d'apprendre ?*, conférence de P. Rayou, professeur des universités émérite en sciences de l'éducation à l'université Paris VIII, sur le site de Canopé AURA.

8 *Ces malentendus qui font la différence*, in Jean-Pierre Terrail (dir.), *La scolarisation de la France, Critique de l'état des lieux*, La Dispute, 1997, p. 105-122.